



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
20 décembre 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme

Cinquante-huitième session

Genève, 28 février-1^{er} mars 2011

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.
4. Ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session du Groupe de travail.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. En application du paragraphe 3 de l'article 64 du Règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et conformément au cycle de roulement prévu pour l'élection du Président et du Vice-Président/Rapporteur, le Président du Groupe de travail à sa cinquante-huitième session sera le représentant de l'un des États membres de la liste B et le Vice-Président/Rapporteur, celui d'un État membre de la liste A (Asie).

Point 2**Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

2. Le Groupe de travail sera invité à approuver l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session, reproduit dans la section I plus haut.

Documentation

TD/B/WP/228 Ordre du jour provisoire annoté.

Point 3**Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED**

3. À sa cinquante-sixième session, le Conseil du commerce et du développement a approuvé la stratégie de communication et la politique de publication de la CNUCED énoncées dans les documents TD/B/56/9/Rev.1 et TD/B/56/10/Rev.1. Il a demandé au secrétariat de lui faire rapport chaque année, par l'intermédiaire du Groupe de travail, sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication. Le Groupe de travail sera saisi d'un rapport du Secrétaire général de la CNUCED sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication, débattrà de façon informelle de la liste des publications prévues en 2011 et examinera les résultats de l'enquête sur les publications parues en 2010.

Documentation

TD/B/WP/29 Rapports sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED

TD/B/56/9/Rev.1 Stratégie de communication de la CNUCED

TD/B/56/10/Rev.1 Politique de publication de la CNUCED

Point 4**Ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session du Groupe de travail**

4. Le secrétariat soumettra, au cours de la session, un projet d'ordre du jour provisoire de la prochaine session du Groupe de travail.

Point 5**Questions diverses****Point 6****Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement**

5. Le rapport sur la cinquante-huitième session du Groupe de travail sera soumis au Conseil du commerce et du développement.

